

11282 - Tu n'es pas libre

question

Comment juger la réaction de certains qui disent à celui qui leur adresse un conseil pour les détourner d'un acte de désobéissance : « **Je suis libre de mes actes** » ?

la réponse favorite

C'est une erreur. Et nous disons : tu n'es pas libre à désobéir à Allah. En outre, si tu désobéis à ton Maître, tu te débarrasses de la prétendue servitude envers Allah pour tomber dans une servitude envers Satan et la passion.